

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 24 septembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT de Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, I NGUYEN, B PERRUSSET (proc de A GUIBERT-BATTAINI), E ROCHE, J SOUBEYRAND, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER (proc de P MAISONNEUVE), G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, J BOYER (proc de F SOULAVIE), M CEYSSON, A ROUSSET (proc de S GENEST), F CHASSON (proc de B SOUCHE), M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 34

Procurations : 8

Votants : 42

Absents : 10

Date de convocation : 18/09/2024

Secrétaire de séance : J SOUBEYRAND

Absents : K ESSAYAR, C HADDAD, R KAPPEL, MF TASTEVIN, B TEYSSIER, D BERAL, C WIOT, V VANDUYNLAGER, M CHAZE et G DOZ.

En présence des suppléants non votants : O BOISSIN.

Objet : Décision modificative n° 1 - Budget principal.

Cette décision modificative concerne le budget primitif 2024 du budget principal, adopté lors du Conseil Communautaire du 9 avril 2024.

Elle a pour objet de procéder à des compléments et ajustements de crédits :

- En section de fonctionnement - dépenses réelles, principalement pour :
 - augmenter la prévision budgétaire de 53 000 € au chapitre 66 c/66111 (28 000 €) et c/661121 (25 000 €) pour couvrir les échéances de remboursement en intérêts et ICNE 2024 des deux nouveaux emprunts ;
 - augmenter la prévision budgétaire de 3 000 € au chapitre 67 c/673 pour l'annulation de titres CESU des années 2022 et 2023 ;
 - augmenter la prévision budgétaire de 4 000 € au chapitre 68 c/6817 au titre des provisions sur créances douteuses.
- En section de fonctionnement - recettes réelles, principalement pour :
 - augmenter la prévision budgétaire de 16 000 € au chapitre 78 c/7817 pour la neutralisation de provisions de titres émis jusqu'au 31 décembre 2016.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement sera diminué de 45 185 € au chapitre 023 (chapitre d'ordre).

- En section d'investissement - dépenses réelles, principalement pour :
 - augmenter la prévision budgétaire de 29 000 € au chapitre 16 c/1641 pour couvrir les échéances de remboursement en capital des deux nouveaux emprunts ;
 - augmenter la prévision budgétaire de 210 000 € au chapitre 21 c/2111 pour l'acquisition foncière de terrains à la SCI Pascal ;
 - augmenter la prévision budgétaire de 100 000 € au chapitre 21 c/21838 pour la mise en place de la technologie d'identification par radiofréquence (RFID) à la médiathèque ;
 - augmenter la prévision budgétaire de 126 000 € au chapitre 23 c/2313 pour la maîtrise d'œuvre des travaux à la médiathèque (26 000 €) et pour la maîtrise d'œuvre et travaux du futur bureau de l'OTI à Aubenas (100 000 €) ;

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20240924-DEL24092024-33-DE
Date de télétransmission : 26/09/2024
Date de réception préfecture : 27/09/2024

- augmenter la prévision budgétaire de 7 000 € au chapitre 23 c/2315 pour la participation à la maîtrise d'ouvrage de la CCASV dans le cadre d'une liaison voie douce ;
 - diminuer la prévision budgétaire de 200 000 € au chapitre 204 c/2041412 sur l'enveloppe des aides à l'investissement 2024-2026 au regard de l'état de consommation des crédits.
- En section d'investissement - recettes réelles, principalement pour :
- augmenter la prévision budgétaire de 319 185 € au chapitre 16 c/1641 de l'emprunt d'équilibre (crédits votés au BP 2024 de 1 617 485,51 €) ;

Des écritures d'ordre en dépense et recette d'investissement sont prévues pour un montant de 37 866 €, relatives à la cession du bien immobilier Pont de l'Huile.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement sera diminué de 45 185 € au chapitre 021 (chapitre d'ordre).

Le détail de ces mouvements est présenté ci-après.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver la décision budgétaire modificative n° 1 2024 du budget principal qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre 66 - charge financières c/66111	+ 28 000,00 €
Chapitre 66 - charges spécifiques c/661121	+ 25 000,00 €
Chapitre 67 - charges spécifiques c/673	+ 3 000,00 €
Chapitre 68 - dotations aux amort., aux dépréciat. et provisions c/6817	+ 4 000,00 €
<u>Dépenses d'ordre de fonctionnement</u>	
Chapitre 023 - virement à la section d'investissement c/023	- 45 185,00 €

Total des dépenses de fonctionnement 14 815,00 €

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre 731 - fiscalité locale c/73136	- 9 579,00 €
Chapitre 74 - dotations et participations c/741124	+ 141,00 €
Chapitre 74 - dotations et participations c/741126	- 1 326,00 €
Chapitre 74 - dotations et participations c/74718	+ 9 579,00 €
Chapitre 78 - reprises sur amort., dépréciations et provisions c/7817	+ 16 000,00 €

Total des recettes de fonctionnement 14 815,00 €

Section d'investissement

Dépenses réelles d'investissement

Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement reporté c/001	- 158,76 €
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées c/1641	+ 29 000,00 €
Chapitre 204 - subventions d'équipement versées c/204131	+ 2 000,00 €
Chapitre 204 - subventions d'équipement versées c/2041412	- 200 000,00 €
Chapitre 21 - immobilisations corporelles c/2111	+ 210 000,00 €
Chapitre 21 - immobilisations corporelles c/21838	+ 100 000,00 €
Chapitre 23 - immobilisations en cours c/2313	+ 126 000,00 €
Chapitre 23 - immobilisations en cours c/2315	+ 7 000,00 €

Dépenses d'ordre d'investissement

Chapitre 041 - opérations patrimoniales c/204412	+ 37 866,00 €
--	---------------

Total des dépenses d'investissement 311 707,24 €

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20240924-DEL24092024-33-DE
Date de télétransmission : 26/09/2024
Date de réception préfecture : 27/09/2024

Recettes réelles d'investissement :	
Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement reporté c/001	- 158,76 €
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées c/1641	+ 319 185,00 €
Recettes d'ordre d'investissement	
Chapitre 021 - virement de la section de fonctionnement c/021	- 45 185,00 €
Chapitre 041 - opérations patrimoniales c/2115	+ 37 866,00 €
Total des recettes d'investissement	311 707,24 €

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 25 septembre 2024.
Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20240924-DEL24092024-33-DE
Date de télétransmission : 26/09/2024
Date de réception préfecture : 27/09/2024